

Zeitschrift: Informations-Blätter / Schweizerischer Verein für Täufergeschichte =
Feuilles d'information / Société suisse pour l'histoire mennonite

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Täufergeschichte

Band: 9 (1986)

Rubrik: Miszellen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miszellen

1. Calvins Rechtfertigung des Prozesses von Michael Servet

Am 27. Oktober 1553 wurde in Genf der spanische Arzt Michael Servet wegen seiner abweichenden Lehre von der Dreieinigkeit verbrannt. Dieses Ketzergericht blieb schon damals auf protestantischer Seite nicht unwidersprochen und führte zu einer frühen Auseinandersetzung über die Frage der Toleranz.

"... Schliesslich kam er (Servet) zu seinem Unglück hieher, und einer der Syndics liess ihn auf meine Veranlassung hin ins Gefängnis führen. Denn ich will nicht verhehlen, dass ich es für meine Pflicht hielt, diesen mehr als verstockten und unbezähmbaren Menschen, soviel an mir lag, unschädlich zu machen, damit die Ansteckung nicht weiter um sich greife. Wir sehen, wie unbehindert überall die Gottlosigkeit herrscht, so dass infolgedessen neue Irrlehren hervorquellen, und wie gross die Trägheit derer ist, denen Gott das Schwert gegeben hat, seines Namens Ehre zu rächen. Wenn doch die Papisten so strenge, leidenschaftliche Schirmherren ihres Aberglaubens sind, dass sie in furchtbarem Wüten das Blut Unschuldiger vergiessen, so müssten ja christliche Obrigkeiten sich schämen, wenn sie nicht den Mut hätten, die sichere Wahrheit zu schützen. Freilich gestehe ich, nichts wäre weniger nach meinem Sinn, als die Masslosigkeit ihres Wüten nachzuahmen. Aber ein gewisses Mass muss da sein, damit nicht jeder Gottlose seine Lästerungen ungestraft ausspeien darf, wenn man's ändern kann..."

Calvin an Antistes Simon Sulzer in Basel, 9. September 1553. (Rudolf Schwarz, Calvins Lebenswerk in seinen Briefen, Bd. I, Tübingen 1909, S. 488.)

2. Die linke Hand Gottes!

"Die Gnädigen Herren von Bern hätten nicht Berner sein müssen, wenn ihnen die Realpolitik, die Kunst des Möglichen, nicht über irgendwelchen Doktrinarismus gegangen wäre. Das 'Quieta non movere' entsprach schon damals bernischen Grundsätzen. Die einmal feststehenden dogmatischen, kultischen und verfassungsmässigen Richtlinien sollten unverbrüchliche Geltung haben, behauptete doch ein Theologe, die Disputationsakten seien die linke Hand Gottes, die Heilige Schrift die rechte."

Prof. Kurt Guggisberg, Calvin und Bern, S. 267, in Festgabe L. v. Muralt, Zürich 1970

3. Description d'un tableau représentant des anabaptistes à Bâle

La secte des Anabaptistes, célèbre dans son origine par ses violences et son esprit séditieux, ressemble peu maintenant à ce qu'elle fut jadis. En Suisse, du moins, le petit nombre d'hommes que en font parti se distinguent par l'amour de la paix et de l'ordre, et par une scrupuleuse probité. Il serait inutile de chercher dans les dogmes qu'ils professent la source de la pureté de moeurs et des vertus patriarchales qui les honorent; on la trouverait plus sûrement dans les longs malheurs qu'ils ont souffert. Le Canton de Bâle possède quelques Anabaptistes, qui tous habitent la campagne. Le chapeau que portent les hommes, et leur habit d'une forme unie absolument sans boutons et sans revers, leur donnent une ressemblance avec les Quakers, dont ils partagent d'ailleurs plusieurs opinions. Ils portent tous une barbe assez épaisse. Les femmes sont coiffées d'un bonnet noir très-simple, qui encadre leur visage, et vient se nouer sous le menton. L'un et l'autre sexe est remarquable par une extrême propreté. C'est un coup d'oeil intéressant que celui d'une famille Anabaptiste; on ne trouverait pas ailleurs une réunion de physionomies aussi calmes et aussi pures, animées par une santé aussi pleine et aussi constante. Les Anabaptistes des environs de Bâle sont presque tous laitiers. (Voir aussi Voltaire "Essai sur les moeurs" vol. 2 p. 35 des "Feuilles d'information".)

4. Façon de voir les choses

Réponse du roi de France, sur l'intervention de Berne, en faveur des Vaudois du Piemont persécutés "Intercessio pro Waldensibus" 1545. Abr. de Losea, p. 296
"... seulement de l'administration et gouvernement de nos sujets come un bon prime droit et est bien de faire. Et trouvons bien estrange que vous vous voulez meslez du fait de nos sujets et de la justice que nous leur administrons, appellans cruaute la punition que nous faisons faire de ceux, qui ont commis plusieurs rebellions et desobeysances à Vemontre de nous faisans entreprises sur l'une de nos principales villes de frontière, et qui sont contrevenans à la loy que je observe et que nous voulons estre observée en une Royaume. Et ne croyons pas que en ce la ils suivent la verité Evangelique, que dont vous dite qu'ils font profession. Et d'avantage nous vous voulons bien avertir que les dit Vaudois et autres heretiques que nous avon fait punir, tenoyent tels erreurs que nous pensons certainement qu'il ny a Prince en Germanie qui les voulust tolerer en ses pays. Et quanta vous, nous ne sommes pas ses souffrir es nous vous prions que quand vous nous escrivez par cy apres, vous ne veuiller point user de tels et si etranges termes, comme cruautes et horribles punitions, afin que nous n'ayons occasion de vous faire rude response... Et a tant nous prions le createur, tres chers et grands amys, vous avoir en sa tres auguste et digne garde.

Françoy

Voici une analogie épataante avec les réponses, du gouvernement bernois, aux néerlandais, qui intervenait en faveur des anabaptistes persécutés. Voir E. Müller "Geschichte der bernischen Täufer", chap. intercession néerlandaise du 17ème siècle, pages 164-193.